SURETÉ - Module 10 : Animer la sûreté dans l'espace d'accueil des allocataires

MAJ : Mardi 24 novembre 2026

Public

Responsables d'accueil Caf

Pré-requis

Exercer une fonction de responsables d'accueil Caf, agents de directions Caf, responsables de la relation de service Caf, nouveaux responsables sûreté Caf

Modalités pratiques

Durée : 1 jour soit 7 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
Formations nationales
SURETE

Tarifs

0.00

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur Institutionnel

Effectif

1 groupe d'agents CAF

Objectif professionnel

Savoir animer la sûreté dans l'espace d'accueil des allocataires

Contenu

A l'issue de la formation, les participants auront une approche globale de la sûreté dans les espaces d'accueil.

Le thème central est consacré :

- au plan particulier de mise en sûreté (PPMS) de l'accueil,
- aux postures en cas d'agression,
- à la gestion des alertes.

Les participants utilisent les plans et organisations de leurs espaces d'accueil comme cas pratiques (à prévoir par les participants qui souhaitent les utiliser).

Méthodes mobilisées

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Taux de satisfaction

2025 : 83 % (3 sessions - 45 stagiaires)

Tarif / Coût stagiaire

0.00

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
